

AFFAIRE GRAINDORGE... UNE ILLUSION DE VICTOIRE! GAL

Ca y est, «ils» l'ont acquitté. On s'en doutait un peu. Après un procès à ce point démocratique. La justice, au dessus des différents politiques, allait enfin trancher dans cette sinistre affaire. Indépendante de tous les pouvoirs qui nous oppriment quotidiennement, «LA» justice separerait le bon grain de l'ivraie. Les plus ringards vous diront que c'est uniquement grace à la pressions des masses, à l'action du comité untel ou du parti untel que nous avons réussi à sauver Graindorge et ses camarades innocents. Les plus réalistes sableront le champagne en se disant qu'ils l'ont quand même échappé belle cette fois. Les autres se frotteront le ventre en se disant que toute la lumière a été faite et que nos camarades en sortent grandit, blanchit et crès à reprendre dans cette société d'aventures la place qu'ils avaient laissé juste le temps d'une affaire.

Pour nous, c'est peut être le moment de se demander ce qu'il s'est réellement passé en cet automne 1979, dans ce climat 79-80. Contrairement à ceux qui sortirons les drapeaux nous ne croyons pas que cette confrontation ait été une victoire pour les forces révolutionnaires. Pourquoi, cela tient en quelques points...

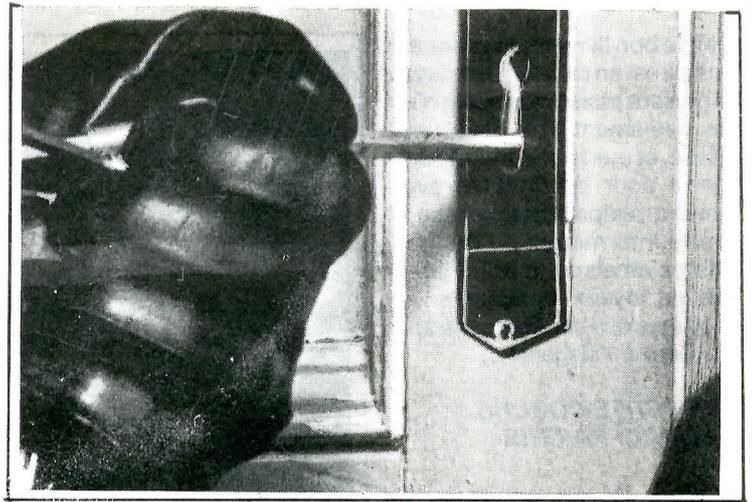
TERRORISER POUR REGNER

En arretant Michel Graindorge et les autres, l'état a réussi à terroriser tout un milieu. Nous l'avons vu comme vous dans les semaines qui ont suivi les arrestations. Après la première manifestation -retour de vacances tous bronzés de frais-, combien n'en avons nous pas vu qui parlait de cacher femmes et enfants à la campagne, attendant, stoïques, la patrouille du petit matin... Tous ceux là qui depuis des années, après une brève époque gauchiste et activiste à l'université se sont reconvertit dans l'opposition objective, institutionnelle et incroyablement plus confortable du voyeur. Petits intellectuels de gôche, animateurs, psychanalysés post révolte de toute sorte, avocats, médecins et autres professions respectables, oui mais de gauche... ont été pris de panique par les inculpations.

Tous ceux pour qui le mot révolte est synonyme de souvenirs de jeunesse, et qui à un moment ou à un autre se sont retrouvés dans une manif avec eux -les emprisonnés- se sont demandés quand viendrait leur tour... le grand flip. A travers cette affaire, l'état a réussi à terroriser ce milieu des anciens combattants. Qui peut mesurer aujourd'hui, la profondeur de ce séisme. Qui peut savoir combien de ces gauchistes-libéraux refuseront, demain, à des gens en lutte, le petit service qu'hier encore la bonne conscience exigeait. «Si même lui est tombé, je ferait bien de faire attention...»

CONDAMNER POUR SURVIVRE

L'affaire Graindorge, c'est aussi et peut être surtout l'arrestation de Michel Cheval. C'est le seul des inculpés à revendiquer et à assumer politiquement et humainement son acte. Il a porté assistance à Besse après son évasion. Dès le début, que ce soit dans les manifestations, tracts, communiqués de presse, ou au sein même du comité Graindorge pour la Défense des Libertés, une position presque unanime s'est dégagé: Nous défendons Graindorge parce qu'il est innocent, nous ne bougerons pas pour Michel Cheval parce qu'il est coupable. Cette ligne sera suivie tout au long de la campagne, y compris lors de la dernière phase, le procès. C'est là que se situe, à notre avis la deuxième défaite, dans l'incapacité de créer un mouvement de solidarité avec quelqu'un qui agit en dehors de la légalité et qui défend son action. En départageant les bons



des mauvais, le mouvement de défense a jugé et condamné les inculpés avant même qu'ils ne passent devant le tribunal. Nos «camarades» étant à ce point aliénés par l'idéologie d'état qu'ils en arrivent à abandonner la défense d'un «coupable» qui revendique politiquement son acte. Ne serait ce pas le contraire qui devait être fait? Qui s'est préoccupé des motivations qui ont poussé Michel Cheval? Qui a fait quoi que se soit pour assumer sa défense politique, alors que nous savions tous que c'est lui qui écopperait du maximum. Le pouvoir a pour le moment si bien investit les zones qui le contestent, qu'il est parvenu à faire condamner par ceux-ci Michel Cheval. Avant même que ne démarre le procès, aligné sur l'échelle de valeur dominante, le mouvement de protestation a condamné Michel Cheval pour sa faute. «Il a aidé Besse, nous ne le défendrons pas». Pour le Comité Graindorge pour la Défense des libertés, pour tous les gauchistes indignés, Michel Cheval peut bien crever... il revendique son acte comme une opposition aux valeurs du pouvoir: qu'il paie.

LES DISSIDENTS SONT DES CRIMINELS

Pendant toute l'affaire nous

l'avons vu apparaitre plusieurs fois dans différents journaux: «la bande à Graindorge, c'est des gauchistes qui sous couvert de défense des prisonniers constituent de fait des réseaux d'évasion». Et c'est la troisième victoire du pouvoir. Il n'existe pas de comités, d'associations, qui luttent réellement contre les conditions inhumaines de vie dans les prisons. Ce ne sont que couvertures qui camouflent les réseaux obscurs qui aident les assassins et les terroristes. Dans une période où partout en Europe -Convention Anti-Terroriste- l'état criminel se les dissidents, c'est un point non-négligeable qui a fait son chemin dans l'opinion publique. Il n'y a pas de fumée sans feu... Et demain, les conditions d'existence des comités de défense des prisonniers, et d'autres, seront sans doute encore aggravée par cette criminalisation. Mais ce n'est pas tout. On a également appris qu'un bon avocat, c'était celui qui lui apporte des oranges à son client en tôle. Celui qui reste à sa place dans l'enceinte du tribunal, qui contre rétribution, réduit au maximum la peine de prison. Le mauvais avocat par contre, ce sera celui qui défendra son client jusqu'au bout, même si cette défense passe par une aide de survie après une évasion. En



bref, le bon livrera son client aux flics s'il est en cavale. Le mauvais lui portera assistance. Cela n'est pas seulement vrai dans cette affaire, et que tout le monde se le tienne pour dit. Comités avortement, radios libres, presse de contre-information, ... ne franchissez jamais cette frontière qui fera de loyaux opposants que vous êtes des criminels sans foi ni loi. Gare à l'illégalité...

UNE PETITE COUCHE POUR RAFRAICHIR

Et alors là, on en arrive au sommet, à la cerise plantée sur le gâteau. Cris de joie, poitrines gonflées de fierté, hymnes de victoire, ... «Il» est acquitté. Stop. Pour tous ceux qui s'imaginent que c'est une victoire supplémentaire à aligner entre les 5 francs d'augmentation et les 36 heures, qu'ils s'arrêtent un moment et réfléchissent. Condamner Graindorge, c'était en faire un martyr, c'était passer une série de gens à ne plus croire en la justice de leur pays. Quels étaient les buts de ceux d'en face dans l'affaire, avoir la peau d'un avocat ou bien... De plus, en

acquittant Graindorge, l'état s'en sort avec une couche toute fraîche sur son vernis démocratique. Oui évidemment, il y a eu des bavures. Mais celles-ci ne sont-elles pas des accidents dans un système fondamentalement sain? Sans conteste, la police y a été un peu forte, mais par delà les dépositions suggérées, les interrogatoires musclés, les perquisitions sans mandats, les interventions de la gendarmerie pour fouiller les manifestants, la campagne de diffamation dans la presse, les

pressions diverses, ... la société en sort grandie et renforcée. Leur régime politique sait rattraper ses erreurs, merci madame la juge. Vous pouvez dormir sur vos deux oreilles, nous vivons dans une société vraiment démocratique qui acquitte ses innocents et qui condamne son coupable. Mais attention, vous tous, choisissez bien votre rôle, il n'y a qu'une séance. De toute évidence, si vous vous trompez, si vous sortez des sentiers bien battus de l'opposition legaliste, ne vous attendez pas à recevoir de nos

«camarades» plus de soutien que n'en a eu Michel Cheval. Si vous êtes innocents, et quelque peu célèbre, vous aurez droit à quelques manifestations, pétitions, meetings, dans le calme et la dignité. Une couverture en direct de l'événement par la radio et les grands noms des chroniques judiciaires de notre chère presse écrite. On vous a prévenu, ne venez pas pleurer après...

un futur coupable



il n'y a pas plus de bons juges et de bons procès que de bons flics et de bonnes prisons.



GROUPE AUTONOME LIBERTAIRE

2, RUE DE L'INQUISITION
1030 BXL - 736-27-76.

ed resp. N Roger, m adresse